

LA LETTRE DU



SNUipp 67 infos Lettre N° 88 du 23/04/2010

Merci de diffuser largement cette "Lettre" afin d'informer l'ensemble de vos collègues.

A NE PAS MANQUER...Syndiquez vous dès maintenant pour l'année 2010/2011.

Vous serez ainsi syndiqué(e) « gratuitement » du mois de mai au mois d'août 2010. Le (ou les) chèques de votre cotisation 2010/2011 sera (seront) encaissé(s) au plus tôt en octobre 2010...alors n'hésitez plus...

- parce que collectivement nous sommes plus forts.
- pour être mieux informé(e) et défendu(e).
- avec la déduction fiscale , cela me revient à peine à 4 euros par mois !

Pour la prochaine année scolaire → [Je me syndique au SNUipp67...](#)

Informations départementales

Groupe de travail à l'IA du Bas-Rhin :priorités mouvement...

Un groupe de travail s'est tenu le 22 avril à l'Inspection académique. Il a été question :

- des priorités à accorder dans le cadre du mouvement de cette année ainsi que des cas particuliers.
- des demandes de maintien sur des postes de direction.
- du mouvement des stagiaires CAPA-SH.
- du barème des PE2 pour le second temps du mouvement ...

Le SNUipp67 a également évoqué la situation de nos collègues bloqués à l'étranger suite à l'éruption du volcan islandais.

Le compte rendu complet est à lire...[ICI](#).

Mouvement 2010 : fin de la saisie et ...attente de la CAPD.

La saisie des vœux est maintenant terminée. Votre accusé de réception est arrivé dans votre boîte « i-prof ». Il est impératif de le vérifier...de nombreux collègues nous ont déjà signalé des erreurs ou des oublis :

- point de majoration pour fermeture de classe qui n'apparaissent pas (les services de l'IA les ajoutent manuellement).
- Eléments du barème à « zéro » pour les « entrants » des autres départements... etc

Les élu(e)s du SNUipp interviennent auprès des services de l'IA pour que les corrections nécessaires soient apportées avant la CAPD du 20 mai.

Pour le suivi de votre dossier , et si ce n'est pas déjà fait, pensez à nous renvoyer la fiche de suivi syndical du SNUipp67... [ICI](#).

Vous pouvez également nous contacter à tout moment par téléphone : 03 90 22 13 15.

Et, pour vous aider et vous informer , toujours nos documents pratiques :

- Barèmes (Mouvement 2009) des enseignants qui ont obtenu des postes dans les écoles de STRASBOURG , cliquez [ICI](#).

- Pour accéder à la liste des postes de cette année au format « pdf », c'est [ICI](#).
- Pour consulter la « nomenclature » des postes, cliquez... [ICI](#).
- Pour connaître le barème minimal (Mouvement 2009) pour les différentes communes de notre département, cliquez... [ICI](#).
- La circulaire de l'IA, les annexes 1 à 7 et les zones géographiques, c'est... [ICI](#).
- Le calendrier des opérations, le rôle et les conseils des élu(e)s du SNUipp67... [ICI](#).

Nos documents pratiques...accessibles d'un simple clic !

- Le calendrier de nos Réunions d'infos syndicales de fin d'année et les modalités pratiques pour s'inscrire , c'est...[ICI](#).
- Congés et autorisations d'absences dans le Bas-Rhin : pour aller au-delà des « idées reçues »...le document pris en compte par l'IA dans notre département est...[ICI](#).
- Le « Kisaitou » spécial retraites : tous les textes et informations encore en vigueur à ce sujet...[ICI](#).
- Pour comptabiliser précisément les heures effectuées en dehors du temps de classe et de préparation (conseils de maîtres, de cycle , d'école, animations pédagogiques, aide perso...). Voici une fiche synthétique qui vous permet de le faire sur l'année...[ICI](#).
- Les archives de la « Lettre du SNUipp67 » : les anciens n° de notre « Lettre » électronique sont consultables...[ICI](#).
- Permutations informatisées 2010 :le nombre de collègues « partants » et « entrants », le pourcentage de demandes satisfaites et le détail spécifique pour les rapprochements de conjoints, à lire...[ICI](#).
- Pour le Bas-Rhin: barème (permut. Informatisées) pour chacun des départements obtenus par les 59 collègues qui partent ou pour le barème des 36 arrivants en fonction de leur département d'origine, à lire...[ICI](#)

Stage Syndical Segpa : dernière limite pour s'inscrire le 25 avril.

Le SNUEP-FSU, le SNUipp67-FSU et le SNUipp68-FSU organisent un stage de formation et d'information « ASH second degré » **Judi 27 Mai 2010 de 9h30 à 16h30** à l'IUFM de Sélestat.

En tant qu'enseignant en SEGPA ou EREA, vous êtes cordialement invité(e) à cette réunion
Elle est ouverte à tous, syndiqués et non syndiqués.

Le congé est de droit dans la mesure où vous avez déposé votre demande, avec la convocation, dans les délais impartis (un mois à l'avance), c'est-à-dire en pratique **avant le 25 avril 2010**.

Il est indispensable de faire cette démarche au plus vite.

Vous trouverez en lien : [le formulaire d'inscription](#) ainsi que le [modèle de demande d'autorisation d'absence](#).

« Réseau Education Sans Frontières 67 » : appel à se mobiliser.

Des dizaines d'enfants de réfugiés à la rue à Strasbourg appellent au secours ! Soyons nombreux à les soutenir en refusant l'inacceptable !

**Lundi 26 avril 2010
devant l'Opéra, place Broglie à 18 h**

Et pour en savoir plus, lisez [ICI](#).

Informations nationales

« Revalorisation »...encore une promesse présidentielle non tenue !

Le SNUipp et la FSU (Gilles MOINDROT et Bernadette GROISON) ont vivement dénoncé l'absence de négociations, le caractère limité et inégalitaire de mesures qui résultent de la suppression de postes. Le SNUipp dénonce des mesures profondément inégalitaires qui laissent trois enseignants sur quatre sans revalorisation.

Pour rappel, ce plan de 196 millions d'euros est à mettre en parallèle avec le coût de la défiscalisation des heures supplémentaires (340 millions d'euros). Il est financé par la suppression des 16 000 postes d'enseignants de cette année (496 millions d'euros) pour l'essentiel les postes de stagiaires.

Vous trouverez :

- La nouvelle grille indiciaire du corps des PE (qui passe de 11 à 9 échelons) et les autres éléments du pacte de carrière annoncés par le ministre...[ICI](#).

Départs en retraite des enseignants du 1^{er} degré en 2009 : le montant des pensions...

La direction des affaires financières du ministère a fourni au SNUipp les statistiques des départs en retraite des professeurs des écoles en 2009. Il s'agit des départs pour ancienneté, à l'exclusion des départs anticipés (parents de 3 enfants, invalidités, etc...) et des individus "non actifs" (non payés) au moment du départ à la retraite.

Vous trouverez aussi une comparaison avec 2008 et une note d'information du ministère (en pièce téléchargeable) une étude très précise sur les conséquences de la loi Fillon sur les départs en retraite des enseignants (décote, surcote, durées de cotisation, comportement,...).

Le document est consultable... [ICI](#).

Pour un grand 1^{er} mai unitaire.

Les organisations syndicales FSU, CGT, CFDT, Solidaires, UNSA appellent les salariés à manifester très nombreux le 1^{er} mai pour affirmer leurs attentes d'un monde plus juste où, partout, chacun a droit à un travail décent.

A l'heure où nos retraites sont menacées une mobilisation massive est indispensable.

Pour lire l'appel unitaire à la mobilisation il suffit de cliquer...[ICI](#).

Dans le Bas-Rhin, l'intersyndicale se réunit aujourd'hui même pour finaliser les détails de la manifestation. Des nouvelles très bientôt !

AVS : une pétition en ligne unitaire « syndicats-associations » pour la professionnalisation de cette mission.

Suite aux interpellations et mobilisations, le gouvernement mettait en place à la hâte, à la rentrée 2009, un dispositif de reprise de certains AVS arrivant au terme de leur contrat, assorti de l'ouverture de discussions sur la professionnalisation de la fonction. Les discussions se sont déroulées pendant plusieurs semaines mais faisant fi de cette concertation, le Secrétariat d'Etat de la famille et de la solidarité faisait savoir unilatéralement fin mars qu'il abandonnait le principe de la professionnalisation, laissant les 20.000 AVS dans la précarité, se contentant d'adapter le dispositif de reprise en l'élargissant aux SAAD (Services à la personne).

Cette situation inacceptable a conduit les organisations syndicales et les associations du handicap à rechercher les moyens d'une intervention commune pour exiger ensemble la ré-ouverture des discussions sur la professionnalisation et mettre fin à la précarité qui pèse sur les personnels comme sur les familles des jeunes en situation de handicap.

C'est le sens de la pétition que nous vous invitons à signer [ICI](#) et à diffuser largement !